



Saison 2026

Campagnes e-mailing ou SMS aux familles

Quelques indications à nos partenaires des Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et Groupe de protection sociale (GPS)



L'une des actions les plus efficaces en termes de communication, consiste à l'envoi, par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) / le groupe de protection sociale (GPS) d'un **mail ou SMS à destination des familles allocataires ou affiliées, bénéficiaires de l'AEEH** (et de l'AJPP ou encore ayant un enfant accueilli en établissement médico-social, en fonction du public ciblé dans le cadre de notre partenariat).

Nous préconisons également de "cibler" prioritairement les familles **ayant un enfant en situation de handicap, âgé entre 3 et 19 ans, pour les CAF, et à partir de 3 ans, pour les GPS**





Texte type SMS

“

Votre CAF / GPS se mobilise avec le Réseau Passerelles pour le départ en vacances des familles ayant un enfant en situation de handicap : connectez-vous sur

www.reseau-passerelles.org

Exemple texte Mail



Objet : Partenariat Caf de * / GPS *** – Réseau Passerelles 2025 : partir en vacances avec son enfant en situation de handicap**

Madame, Monsieur,

Votre CAF (ou GPS) soutient le répit des familles ayant un enfant en situation de handicap, et vous présente son partenariat avec le Réseau Passerelles, qui propose depuis 15 ans des **séjours familiaux de répit**, avec des adaptations aux **besoins matériels et humains de votre enfant en situation de handicap**, pour de véritables moments vacances et de répit en famille, en inclusion :

- Au sein de campings et villages vacances partenaires : une offre de logements préréservés (et notamment une offre d'hébergements PMR) est proposée, pour une cinquantaine de destinations
- Ou sur un lieu de séjour choisi et réservé par vos soins, où vous le souhaitez (vous réservez alors uniquement l'accompagnement du Réseau Passerelles, sur la semaine de votre choix)

Sur place, un accompagnement par des professionnels formés est proposé, pour prendre en charge votre enfant, et prendre ainsi votre relais, sur la semaine.

Votre Caisse d'Allocations Familiales / Groupe de Protection Sociale prend en charge les coûts liés à l'adaptation du séjour aux besoins de votre enfant : ces coûts sont nommés "surcout handicap", et l'aide sera déduite directement lors de votre réservation. Vous n'avez ainsi aucun coût à votre charge en dehors de votre hébergement.

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à remplir ce formulaire (ou à vous connecter -en haut à droite- à votre espace personnel déjà existant) :

https://app.reseau-passерelles.org/#!/partir_form et à suivre les indications qui suivront : cela vous permettra d'accéder aux séjours dès leur ouverture.

Vous pouvez aussi retrouver des informations, et les actualités de l'association, sur le site internet www.reseau-passерelles.org, et les réseaux sociaux :



En espérant que cette proposition de votre Caisse d'Allocations Familiales / Groupe de Protection Sociale réponde à vos attentes.

Bien cordialement,



Informations importantes (partenaires et travailleurs sociaux)

- **Le formulaire de premier contact prend 1 à 2 minutes maximum**
- **La pré-demande qui suit ce formulaire de contact prend environ 10-15 minutes** : cette démarche est obligatoire pour générer un espace personnel et/ou accéder aux séjours, et l'aide d'un professionnel peut être salutaire. Elle nous permet de mettre à jour les besoins personnalisés et les aides financières dont peut bénéficier la famille pour son séjour, puis de l'accompagner au mieux, en tenant compte de tous ces éléments
- **Plus la démarche est effectuée en amont des séjours, plus elle permet à la famille d'accéder à l'offre de séjour, dès son ouverture** (début mars maximum), et dans les meilleures conditions (financières et temporelles)

Contact partenaires

Questions sur le surcoût handicap : Laëtitia DUBIN - Chargée des préfinancements par les CAF et GPS

Mail. laetitia.dubin@reseau-passerelles.org

Tel. 07 56 10 76 32

Contact travailleurs sociaux

Questions, difficulté rencontrée, etc., pour l'inscription d'une famille :

Mail : contact@reseau-passerelles.org

Tel. 02 22 66 97 90



Votre mobilisation est aussi essentielle à vos allocataires & affiliés qu'au Réseau Passerelles

Un grand merci à tous



La solidarité au cœur des territoires !

*Mandat de gestion pour le compte du Réseau Passerelles
depuis le 4/10/2023*